CRSA occitanie
CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE

Agence Régionale de Santé Occitanie

Service émetteur : DUAJ/ Démocratie Sanitaire
Affaire suivie par : Marie Pierre BATTESTI
Courriel : ars-oc-duaj-crsa@ars.sante.fr
Téléphone : 04 67 07 21 26
Réf. Interne : DUAJ/DS/CRSA/2019/491
Date : 08 AVR. 2019

Mesdames, Messieurs les Président(e)s
des URPS
des Conseils Régionaux des Ordres des professions de santé
de la région OCCITANIE

Objet : motion sur la vaccination des soignants adoptée par la CRSA

Mesdames, Messieurs les Président(e)s,

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie OCCITANIE, lors de sa réunion en date du 8 février 2019, a débattu au regard des éléments de diagnostic présentés sur l'état de la vaccination en région.

En Occitanie, la couverture vaccinale est, comme en France, globalement insuffisante.

Le taux de couverture vaccinale complète pour les enfants de 24 mois s'établit pour l'ensemble des départements de la région à un niveau inférieur à 70 %, pour une cible fixée par l'OMS à 80 %.

Sur 2017 et 2018, une recrudescence des cas de rougeole a été constatée, avec des cas groupés en collectivité dans un contexte d'épidémies en France et en Europe.

A été relevé par ailleurs, le taux peu élevé de couverture vaccinale des professionnels de santé contre la grippe, de 25% au niveau national.

La CRSA rappelle la dimension collective qui s'attache à la vaccination, au regard des enjeux de santé publique ainsi que le rôle majeur des professionnels de santé dans la promotion de la vaccination.

Face à ces enjeux, la CRSA a adopté la motion ci-jointe incitant notamment les professionnels à bénéficier d'une vaccination annuelle contre le syndrome grippal.

Nous souhaitions porter à votre connaissance cette recommandation en vous remerciant de relayer cette motion le plus largement possible auprès des professionnels de santé.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Président(e)s, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président de la CRSA

L Schmitt

Pr Laurent SCHMITT

Le Directeur Général de l'ARS

Pierre RICORDEAU

CRSA Occitanie
26-28 Parc-Club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
34067 MONTPELLIER CEDEX 2